



A Toulouse, le 03/06/2025

Lettre ouverte de l'ensemble de l'équipe du SPIP 31/09 MO de Toulouse à l'ensemble de l'équipe de direction suite à l'envoi massif de demandes d'explications

Aujourd'hui, vous nous demandez des explications.

AINSI, vous reprochez aux CPIP de permanences chaque jour, de ne pas respecter une note transmise par mail le vendredi 9 mai 2025 après 16h avec effet au lundi suivant 12 mai. Cette note n'a fait l'objet ni de communication orale, ni d'explication lors d'une réunion de service, celle du 27 mai ayant été annulée à la dernière minute faute de sujet selon vous. Vous nous reprochez de ne pas prendre le téléphone portable dédié afin que l'«ARSEEA» puisse plus aisément nous joindre lors de leurs ESR.

MEA CULPA, car c'est exact.

MAIS, n'oublions pas pourquoi nous avons ce portable : il a été mis en place PARCE QUE notre accueil est dans l'incapacité de prendre en charge tous les appels que nous recevons journallement et que notre système de téléphonie est sous dimensionné voire obsolète pour un service comme le nôtre. Par ailleurs, aucun cadre n'a jugé bon – à chaque rentrée- de rappeler l'usage de ce téléphone aux nouveaux collègues ni de retransmettre cette fiche réflexe créée en 2020, son existence ne pouvant être devinée.

AINSI, vous nous reprochez de faire des entretiens en dehors des box. Vous nous reprochez d'avoir voulu assurer des entretiens dans une zone dite non sécurisée.

MEA CULPA, car c'est exact.

MAIS, n'oublions pas pourquoi des CPIP se retrouvent à devoir assurer des entretiens dans des locaux inadaptés : retard très conséquent dans les travaux d'agrandissement, pas assez de box d'entretiens au vu du nombre de prises en charge au SPIP de Toulouse, pas assez de créneaux d'ouverture au public faute de personnel d'accueil, une explosion d'affectation de dossiers ces dernières semaines liée à l'absence de création de dossiers pendant 3 mois.

C'est de la sécurité dynamique quand un CPIP décide de recevoir un public convoqué plutôt que de le laisser dans une pièce exigüe. S'adapter, apporter une réponse rapide et adaptée tout en restant à l'écouter de l'usager, c'est assurer une réelle prise en charge selon des principes RPO. Il est regrettable qu'aucun cadre ne soit là pour s'en rendre compte...

AINSI, vous nous reprocherez bientôt d'oublier de réactualiser certaines situations.

MEA CULPA, car ça sera exact.

MAIS, n'oublions pas que si nous pouvons tarder voire oublier la réalisation de certaines tâches, la réciproque est tout aussi vraie. Combien de compte-rendu de réunion, de validation de rapports, d'absences des collègues, de tableaux de congés, de BEX, d'actions co, de permanences vacances ... ont tardé à nous être transmis.

Que dire des réunions annulées sans être reprogrammées (COSUI...)

AINSI, vous pouvez nous reprocher le non-respect de règles de sécurité.

MEA CULPA, car c'est déjà exact.

MAIS, n'oublions pas de nous poser les bonnes questions : comment appliquer des règles de sécurité quand tout est à risque ? Nos locaux sont inadaptés, aucun protocole n'est clair pour l'ensemble de l'équipe. Quid des remontées des incidents, des protocoles incendie, agression ou gestion de situation à risque ? Depuis des années, vous avez omis de nous proposer de telles formations.

Que dire de l'absence de visibilité des cadres notamment durant les nocturnes, de l'absence de planning nous permettant de savoir qui d'entre vous sera présent sur site. Vous n'êtes pas là et pourtant vous attendez des CPIP d'être des agents d'accueil, d'accueillir des partenaires voire même des professionnels chargés de réparation ou de maintenance ...

Que dire quand on constate qu'aucun agent de prévention ne figure sur l'organigramme, qu'une pile de cartons est laissée devant un extincteur, qu'aucune liste des agents formés aux premiers secours ne soit facilement accessible à tous, de l'accueil du public en action collective dans une salle à l'étage non sécurisée et en dehors des horaires de service.

A nous aujourd'hui, collectivement, de vous reprocher :

- Une sécurité à géographie variable faisant fi de notre propre sécurité psychologique (ex : une demande d'explication envoyée le soir à 21h, la veille d'un long pont)
- Une exemplarité à géométrie variable
- Des demandes d'explication disproportionnées, sans au préalable un temps d'échange ni un accompagnement quant à l'application de cette note de service (quid quand un permanencier permute avec un collègue sur un autre jour ?)
- En sommes un management sans émotion ni bienveillance, reposant sur l'approximatif et la délation.

**Ce jour portant le deuil d'un management digne de ce nom,
nous serons vêtus de tristesse.**

